MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)
établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°14 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **2RH1760S2**

SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
VELUVINE B.V. Ramshoorn 11 4824 AG BREDA PAYS-BAS	**Veluflex Hermes 18C** Nature du produit **Bpt**

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Thermocollée rétroréfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application manuelle. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **40 °C** Hygrométrie maxi : **90 %**

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle avec chalumeau et un distributeur mécanisé pour saupoudrage

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base		100 %	
SAUPOUDRAGE :			**Dosage utile**
Mélange Saupoudré	(- G 600 125 AC07 - POTTERS)	100 %	235 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **22 °C** T° sol : **32 °C** Hygrométrie : **64 %** Vent : **11 km/h**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.93 g/ml	76.4 %		113.0 °C

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PARIS->PROVINCE PR 15.36 à 16.28

Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX **Application en : 2018 - R098** PMT : 0.9 mm

Année	Trafic (véh/j)	%PL
2018	8100	17
2019	8164	17

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues Exigences :	Visibilité de nuit RI (mcd.m-2.lx-1) 150	Adhérence SRT 0.45	Visibilité de jour Chromaticité (x)	(y)	Qd (mcd.m-2.lx-1) 100	
Etat neuf	186	0.54	0.3259	0.3459	242	
(P1) 50000	202	0.50	0.3319	0.3493	127	
(P2) 100000	222	0.54	0.3268	0.3449	125	
(P3) 200000	211	0.53	0.3242	0.3427	122	
(P4) 500000	167	0.52	0.3297	0.3478	164	
(P5) 1000000	175	0.52	0.3287	0.3471	153	
(P6) 2000000	114*	0.64	0.3274	0.3450	113	(*) hors norme
(P5) 1000000	**Classe R3**	**Classe S2**	/		**Classe Q2**	

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT

Le 21/01/2021

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE